

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 25 (1979)
Heft: 3

Artikel: La conservation du patrimoine architectural en Suisse [suite]
Autor: Carlen, Georg
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848645>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La conservation du patrimoine architectural en Suisse

(Suite du n° de décembre)

Sur le plan fédéral, c'est le Département de l'intérieur qui est compétent pour la protection des monuments historiques, de la nature et du paysage. Dans le domaine des monuments historiques, le département est aidé par la *Commission fédérale des monuments historiques*, dont les membres assument leur mandat à titre accessoire. Il s'agit, du point de vue de leur profession, d'historiens d'art, d'archéologues, de professeurs d'université, d'architectes indépendants et de conservateurs cantonaux. Ce système de milice – il y a des conservateurs cantonaux, mais pas d'office fédéral des monuments – est probablement unique en Europe. La Commission des monuments historiques collabore étroitement avec sa sœur la *Commission fédérale de la protection de la nature et du paysage*, dont font partie des spécialistes, des personnalités politiques et des représentants d'associations privées.

Les crédits fédéraux pour les monuments historiques représentent en 1978 12,5 millions de

francs, ce qui est vraiment peu si l'on sait que la restauration d'une cathédrale moyenne ou de la gare principale de Zurich, qui vient d'être déclarée monument historique, exige une somme de cette grandeur à elle seule. Aussi le conseiller fédéral Hürlimann a-t-il déclaré, lors de l'examen parlementaire du rapport du Conseil fédéral sur sa gestion en 1977, que les besoins de rattrapage ont atteint une somme de 60 à 70 millions de francs. Outre les crédits pour les monuments historiques, la Confédération dispose pour 1978 de *6,5 millions de francs pour la protection de la nature et du paysage*. Aux subventions fédérales viennent s'ajouter des subsides cantonaux et communaux.

De la protection particulière à la conservation intégrée

La notion de monument historique s'est élargie au cours des dernières décennies. Les pertes causées par la Seconde Guerre mondiale et

dans notre pays principalement par la rage de la démolition et le boom du bâtiment des années 60 et de la première moitié des années 70, ont petit à petit amené les esprits à comprendre la nécessité d'une protection beaucoup plus étendue du patrimoine architectural, qui ne se limite pas aux églises, châteaux et maisons patriciennes. Parmi d'autres témoins de cette évolution, il y a les inventaires, qui sont la base de la conservation des monuments historiques, et les nouvelles méthodes d'après lesquelles ils sont établis.

L'inventaire scientifique *Les monuments d'art et d'histoire de la Suisse*, publié depuis la fin des années 20 par la Société d'histoire de l'art en Suisse (11 000 membres) et comptant déjà plus de 60 volumes, s'arrêtait initialement à 1850. Aujourd'hui, il englobe tout le XIX^e siècle et s'intéresse aussi au début du XX^e siècle, du moins dans les régions rurales. *L'inventaire de la nouvelle architecture suisse* (en préparation) sera consacré au patrimoine architectural, principalement urbain, de 1840 à 1920. Quant à *la maison paysanne en Suisse*, elle est vouée, comme son nom l'indique, à l'architecture rurale, dont la diversité et la qualité sont particulièrement grandes dans notre pays.

Outre ces inventaires plus scientifiques qu'apprécatifs, des *inventaires des sites* sont en préparation dans la plupart des cantons. Ces inventaires contiendront une étude et une appréciation de tous les édifices construits avant 1920 et indiqueront à partir de là les particularités et l'importance d'ensembles architecturaux et finalement de sites entiers. La plupart de ces inventaires ne pouvant être achevés que dans quelques

Des spécialistes au travail dans l'abbatiale d'Einsiedeln (SZ)



années, la Confédération a décidé en 1973 l'établissement d'un *Inventaire des sites construits à protéger en Suisse*, basé sur le site en tant qu'unité et destiné à faire bénéficier des parties remarquables d'un site de cordons protecteurs sauvegardant également des environs dignes de protection. Cet inventaire constitue une importante base de décision pour les services cantonaux et communaux de planification et de construction.

Considérer les choses *dans leur ensemble*, c'est ce que l'on fait également dans la pratique. Que serait la cathédrale de Berne sans la magnifique vieille ville, l'abbaye de Romainmôtier sans son bourg et son paysage unique? La plupart des villes ont constitué une commission chargée d'examiner, conjointement avec le conservateur des monuments historiques, toutes les demandes de permis de construire qui concernent le centre historique. La ville de Zurich a son propre conservateur; celle de Berne vient de créer un poste analogue. Dans les villages également, dont il faut absolument conserver les particularités pour des raisons qui ne sont d'ailleurs pas uniquement touristiques, les milieux intéressés commencent à bouger et à créer des fondations ou des groupements d'initiative. Les fruits de ces efforts sont apparus de manière particulièrement nette lors du concours des communes organisé à l'occasion de l'Année européenne du patrimoine architectural 1975, qui a vu la Suisse en tête avec 12 communes lauréates. Un rôle important dans l'information et la sensibilisation de la population est tenu par la *Ligue suisse du patrimoine national*, qui compte quelque 20 000 membres organisés en sections cantonales et locales. La ligue participe à des restaurations par des subsides et des expertises. Il va de soi que la *conservation intégrée* présente aussi des as-

pects sociaux, particulièrement dans les grandes villes qui ont vu leur centre historique se transformer en quartier d'affaires avec le risque constant que des appartements servent de bureaux ou de locaux commerciaux.

Genève est un exemple typique de cette évolution. La «haute ville», qui est le centre historique proprement dit, comprend principalement des appartements et commerces de luxe (galeries d'art, antiquaires, etc.). Il n'y a pratiquement plus d'artisans et de petits commerces traditionnels. D'autres vieux quartiers (p.ex. Coutance ou Les Grottes) sont habités avant tout par des gens de condition modeste, dont beaucoup d'étrangers. L'un et l'autre de ces extrêmes sont malsains, parce qu'ils conduisent, dans le premier cas (appartements luxueux et secteur tertiaire) à un énorme renchérissement du sol et de ce fait à des démolitions et de nouvelles constructions plus rentables, et dans le second cas (appartements modestes) à une dégradation générale des habitations.

Le Niederdorf à Zurich, qui comprend une grande partie de la vieille ville de la rive droite, a connu pendant de longues années un développement unilatéral des établissements publics au détriment de l'habitat. Il y a une vingtaine d'années cependant, les choses commencèrent à prendre une autre tournure. La première mesure architecturale fut d'éviter les maisons délabrées et d'y aménager de nouveaux appartements et commerces. Ce procédé n'alla pas sans pertes de substance historique. Aujourd'hui, on poursuit cette tâche d'assainissement compte tenu des possibilités de sauvegarde des richesses architecturales.

Une tendance réjouissante se dessine dans la basse ville de Fribourg, qui est habitée par des gens de condition modeste depuis le



Autel de 1489 dans l'église restaurée de Disentis (GR)

XIX^e siècle, c'est-à-dire à partir du moment où le déplacement de voies de communication routière mit cette partie de la vieille ville dans une situation marginale. Depuis quelques années, une restructuration est en cours sur trois plans:

1. L'Association du logement populaire, d'utilité publique, a assaini un nombre considérable de logements, ce qui a permis de retenir les habitants et d'améliorer leur niveau de vie.
2. Dans d'autres maisons, on a aménagé de grands appartements plus confortables, attirant ainsi des familles des classes moyennes.
3. Les étudiants et les intellectuels de la ville universitaire de Fribourg découvrent le charme de la basse ville, son caractère romantique et sa relative tranquillité. Aussi sont-ils toujours plus nombreux à s'y installer dans de petits appartements rénovés, voire dans de plus grands appartements dont le manque de confort est cependant compensé par un environnement propice aux échanges et à la méditation. Payant un loyer modeste et s'en allant de toute façon après quelques années, les étudiants s'accommodent facilement de quelques inconvénients mineurs par rapport aux avantages.

Quant aux petits centres historiques, notamment dans les *régions de montagne*, ils sont exposés à un danger double. D'une part, une partie des maisons, surtout des bâtiments d'exploitation, sont abandonnés en raison du fait que la population émigre ou renonce à sa condition traditionnelle de paysan. D'autre part, le tourisme constitue lui aussi un danger en contribuant, par des constructions souvent disproportionnées, à l'enlaidissement des sites et des paysages. Il ne faut cependant pas oublier qu'il procure aux indigènes de nouvelles possibilités de travail et qu'il peut être bénéfique en permettant de transformer en maison de vacances les habitations et bâtiments agricoles abandonnés.

Matériaux anciens – méthodes scientifiques et technologiques nouvelles

Les matériaux représentent un problème majeur pour la conservation des monuments historiques. Certes, les matériaux originaux se trouvent encore en Suisse ou dans les pays voisins, mais ou ils sont sensiblement plus coûteux que des matériaux modernes comparables ou ils exigent un temps de préparation plus long, ce qui les rend également plus chers.

Les bardeaux en bois de mélèze ou autre, par exemple, utilisés communément, il n'y a pas très longtemps encore, pour couvrir les constructions en bois et les églises dans de nombreuses régions de montagne, ne posent pas de gros problèmes d'approvisionnement. Mais un toit de bardeaux coûte aujourd'hui beaucoup plus cher qu'un toit en éternit (plaques de ciment d'asbeste), à telle enseigne que le nouveau matériau risque de supplanter les bardeaux, de même que les pierres plates utilisées dans

d'autres régions de montagne. La situation se présente plus favorablement en ce qui concerne les tuiles. A de nombreux endroits, on a pris l'habitude de conserver les vieilles tuiles qui sont encore en bon état; on les réutilise sur place pour refaire un toit. Les tuileries continuent à fabriquer la tuile plate en teinte naturelle qui, une fois posée, ne tarde pas à présenter une patine végétale. De plus, on peut obtenir aujourd'hui des tuiles avec des engobes divers imitant une patine naturelle.

Au sujet des matériaux contenus dans *les mortiers et les enduits*, pour prendre un autre exemple, il y a lieu de relever que le ciment n'est pas la seule raison pour laquelle la composition s'en trouve modifiée. Selon des études récentes de l'*Institut de la conservation des monuments historiques de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich*, de nombreux enduits historiques présentent notamment une granulométrie du sable sensiblement différente de celle des enduits généralement utilisés de nos jours. Parmi les matériaux dont les enduits peuvent se composer, seule la chaux éteinte présente quelques difficultés d'approvisionnement. En Suisse, on ne peut l'obtenir que dans quelques entreprises. Il n'est pas rare que nos artisans spécialisés (restaurateurs, stucateurs) doivent la faire venir de fosses du sud de la République fédérale d'Allemagne.

Les sciences naturelles et la technologie contribuent également à déterminer l'état primitif d'un monument. L'œil exercé de l'historien de l'art ne suffit pas toujours à cette tâche. Des couleurs peuvent s'être modifiées au cours des années et des siècles. Il faut donc recourir au microscope et aux analyses chimiques. L'utilisation de ces moyens va maintenant de soi grâce aux spécialistes de l'*Institut de la conservation des monuments historiques de l'EPFZ* et du Musée national suisse. En colla-

boration avec le *Laboratoire des matériaux pierreux de l'EPF de Lausanne*, cet institut teste aussi les nouveaux produits pour nettoyer, conserver ou compléter la mollasse, notamment, qui pâtit gravement de la pollution de l'air. Une nouvelle dimension scientifique des méthodes conservatoires apparaît dans l'*analyse des bâtiments* de plus en plus fréquente, et dans l'*archéologie du moyen âge*. Un édifice mérite-t-il d'être conservé? C'est là une question qui se pose quotidiennement aux conservateurs. Il arrive souvent qu'un édifice historique se présente sous les traits d'un passé plus ou moins récent, à tel point que ses véritables qualités architecturales et artistiques et son histoire s'en trouvent escamotées. Il est très fréquent qu'un plafond en gypse cache des poutres, parfois joliment peintes. Afin de découvrir tout ce qu'un édifice peut receler, les experts soumettent depuis quelques années la maçonnerie à des examens menés selon les méthodes des fouilles archéologiques. Les résultats sont tellement convaincants et facilitent à tel point les décisions techniques et politiques que deux nouvelles professions ont vu le jour, celles d'archéologue du moyen âge et d'analyste de bâtiment.

Voilà la voie dans laquelle s'est engagée la conservation des monuments historiques, qui ne pourra cependant y demeurer et progresser que si la population a la volonté politique de lui donner les moyens requis par son extension aux ensembles et son approfondissement méthodologique et scientifique. L'augmentation constante du nombre des membres des organisations de protection, les initiatives lancées par la base et l'issue positive de nombreuses votations communales, tout cela montre cependant que l'idée de la sauvegarde du patrimoine architectural gagne du terrain en Suisse.

Georg Carlen